



GERALD DARMANIN
MINISTRE DE L'ACTION ET DES COMPTES PUBLICS

Communiqué de presse

Communiqué de presse

www.economie.gouv.fr

Paris, le 6 janvier 2020
N° 915

Gérald DARMANIN félicite les douaniers d'Arles pour la saisie de 7 tonnes de cigarettes de contrebande

Le Ministre de l'Action et des Comptes publics, Gérald Darmanin, félicite les douaniers d'Arles qui ont saisi 7 tonnes de cigarettes de contrebande.

Le 3 janvier à 23h30, les agents des douanes de la brigade d'Arles en contrôle sur l'autoroute A54 ont ciblé un ensemble routier immatriculé en Slovaquie circulant en provenance d'Espagne.

L'ouverture des portes du chargement a permis la découverte de palettes filmées avec du film transparent. L'examen de l'un des cartons a permis de constater la présence de couvercles de casseroles, conformément aux indications mentionnées sur le document de transport présenté par le chauffeur. Les douaniers ont néanmoins décidé d'approfondir le contrôle et ont demandé au chauffeur d'accéder à la totalité du chargement. L'accès au côté latéral du camion a permis aux douaniers de constater la présence de 22 palettes de cartons filmées cette fois avec du film plastique noir, contenant chacun 32 cartons de 50 cartouches.

Au total, les douaniers d'Arles ont dénombré plus de 35 200 cartouches de cigarettes pour un poids total de 7 tonnes de tabac. La valeur à l'achat de ces cigarettes est estimée à plus de 2,4 millions d'euros.

Le chauffeur n'ayant pas pu présenter de document justifiant l'origine de ces cigarettes, il a été placé en retenue douanière le temps de la procédure douanière. Sur instruction du tribunal judiciaire de Tarascon, l'enquête a été confiée au service d'enquêtes judiciaires des finances (SEJF) de Nice.

Le ministre de l'Action et des Comptes publics, Gérald Darmanin, a déclaré : « *Je tiens à féliciter les douaniers de la brigade d'Arles qui ont démontré une nouvelle fois leur forte implication dans la lutte contre la contrebande de cigarettes. En 2020, la lutte contre ce commerce illicite de tabac est plus que jamais une priorité gouvernementale dont la douane constitue le bras armé* ».

POUR ALLER PLUS LOIN

L'album photos : <https://www.flickr.com/photos/douanefrance/sets/72157712545316453/>

Crédit images : Douane française

Contact presse :

Cabinet de Gérald DARMANIN
Douane

01 53 18 45 03
01 57 53 43 18

presse.macp@cabinets.finances.gouv.fr

